



Station d'épuration individuelle

Par Biboullou

Ma question précédente était; pourquoi ne peut on pas installer une micro-station d'épuration sur un terrain, de loisirs certes, mais déjà viabilisé et sur lequel se trouve une maison que l'on peut occuper.

(Je ne sais pas pourquoi, mais pas moyen de faire passer le texte en entier la première fois

Par yapasdequoi

Bonjour ?

Merci ?

Il faut poser la question à l'urbanisme de votre commune.